

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom .....  
Prénom .....  
Fonction .....  
Cabinet/ Organisme .....  
Barreau .....  
Adresse .....  
.....  
Téléphone .....  
Télécopie .....  
E-mail .....

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale (impératif)

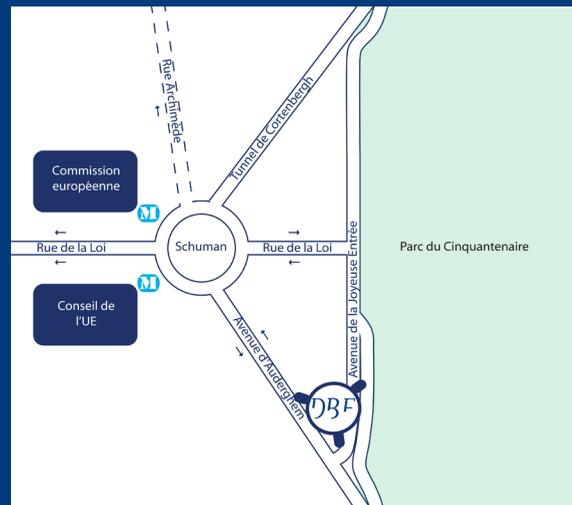
Assujetti à la TVA en tant que personne physique :  
Numéro de TVA en cette qualité

BE \_\_\_\_\_ (10 chiffres)  
FR \_\_\_\_\_ (11 chiffres)  
LU \_\_\_\_\_ (8 chiffres)

Assujetti à la TVA en tant que personne morale :  
Numéro de TVA en cette qualité

FR \_\_\_\_\_ (11 chiffres)

Non Assujetti à la TVA



## ENTRETIENS EUROPEENS A LA DELEGATION DES BARREAUX DE FRANCE BRUXELLES

### DROIT DOUANIER EUROPEEN évolutions, enjeux et opportunités Vendredi 15 décembre 2017



### Entretiens européens DROIT DOUANIER EUROPEEN évolutions, enjeux et opportunités

Participation aux frais par personne : 210 € TTC\*\*

Avocat-stagiaire : 155 € TTC\*\*

Elève-avocat : 120 € TTC\*\*

*Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL  
(pour de plus amples informations nous contacter)*

Inscription sur notre site [www.dbfbruxelles.eu](http://www.dbfbruxelles.eu) ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à : Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site [www.dbfbruxelles.eu](http://www.dbfbruxelles.eu)

\*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

\*\*30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

### LIEU DE LA CONFERENCE

#### Délégation des Barreaux de France

Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles  
Tél : +32 (0)2 230 83 31 - Fax : +32 (0)2 230 62 77  
[valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu](mailto:valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu) - [www.dbfbruxelles.eu](http://www.dbfbruxelles.eu)



DBF  
Bruxelles  
Délégation des Barreaux de France

VENDREDI 15 DECEMBRE 2017

## DROIT DOUANIER EUROPEEN évolutions, enjeux et opportunités

L'Union européenne a entrepris ces dernières années, une large réforme dans un domaine pour lequel elle bénéficie d'une compétence exclusive : l'Union douanière. L'entrée en vigueur du nouveau Code des Douanes de l'Union le 1er mai 2016 est venue bouleverser la législation jusqu'alors existante, offrant aux entreprises françaises et européennes de nouvelles opportunités et des avantages compétitifs certains sur un marché mondial à fort enjeu et extrêmement concurrentiel. En partenariat avec les administrations nationales, les institutions européennes tentent de relever les défis juridiques, logistiques et économiques posés aux entreprises avec la ferme intention de construire la douane de demain.

La Délégation des Barreaux de France souhaite apporter un éclairage tant sur les règles européennes régissant les flux de marchandises franchissant les frontières de l'Union que sur les compétences des autorités européennes et des administrations nationales. Ces Entretiens Européens visent à expliciter les évolutions et les enjeux récents de cette matière afin de permettre un meilleur accompagnement des entreprises par les avocats.



9h15 - 9h30 : Propos introductifs  
Jean Jacques FORRER, Président de la DBF

### ATELIER N°1 LE DROIT DOUANIER EUROPEEN REFORME

9h30 - 10h10  
Introduction à l'Union douanière et à la répartition des compétences entre autorités nationales et européennes  
Jean-Michel GRAVE, Chef d'Unité, DG TAXUD, Commission européenne, Professeur ULB, Bruxelles  
Débats : 10h00 - 10h10

10h10 - 10h50  
Présentation générale du nouveau Code des Douanes de l'Union  
Joëlle DELVAUX, Conseiller auprès du service Expertise, législation et Réglementation douanière, Administration générale des Douanes et Accises au SPF Finances, Bruxelles  
Débats : 10h40 - 10h50

10h50 - 11h00 : Pause

### ATELIER N°2 LES CONSEQUENCES DU BREXIT SUR L'UNION DOUANIERE

11h00 - 12h15  
Quel cadre juridique pour les échanges UE/Royaume-Uni post Brexit ?  
Antonio FERNANDEZ-MARTOS, Task Force Article 50, Commission européenne  
Jozef HUPPERETZ, Task Force Article 50, Commission européenne  
Michael LUX, Avocat, Barreau de Hambourg (Allemagne)  
Débats : 12h00 - 12h15

12h15 - 13h30 : Déjeuner

### ATELIER N°3 L'AVOCAT ET LE DROIT DOUANIER

13h30 - 14h10  
Le rôle de l'avocat : de la compliance au contentieux  
Jean-Marie SALVA, Avocat, Barreaux de Paris et Bruxelles  
Débats : 14h00 - 14h10

14h10 - 14h50  
Les spécificités de la procédure contentieuse en matière douanière  
Fabien FOUCAULT, Avocat, Barreau de Paris  
Débats : 14h40 - 14h50

14h50 - 15h00 : Pause

### ATELIER N°4 LA PROTECTION DE L'ETAT ET DU CITOYEN

15h00 - 15h40  
La lutte contre la fraude et la protection du citoyen  
Ludovic ANDREACOLA, Attaché au Département Enquête et Recherche, Administration générale des Douanes et Accises au SPF Finances, Bruxelles  
Débats : 15h30 - 15h40

15h40 - 16h20  
Douane et Technologies sensibles : Focus sur la refonte du règlement européen en matière de contrôle des exportations de biens à double usage (civil et militaire, l'exemple des drones, ordinateurs, logiciels...)  
Bertrand RAGER, Avocat, Barreau de Paris  
Débats : 16h10 - 16h20

16h20 - 16h30 : Clôture  
Jean Jacques FORRER, Président de la DBF